



SNUipp-FSU PARIS

SNUipp-FSU Paris
11 rue de Tourtille 75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

Paris, le 25 mai 2020

Objet : Situation des étudiant-es et stagiaires de l'INSPE de Paris

Monsieur le Directeur de l'INSPE de Paris,
Monsieur le Directeur adjoint de l'INSPE de Paris,

En cette période si particulière, le SNUipp-FSU Paris avait à coeur de faire entendre la voix des étudiant-es et des PES de l'INSPE de Paris.

Il a donc adressé un questionnaire à l'ensemble des étudiant-es et stagiaires premier degré via les listes mail INSPE, avec l'objectif de recueillir leur témoignage, tant sur leur condition de vie et de travail durant cette période de confinement, que sur leurs perceptions des aménagements de formation et d'évaluation proposés par l'INSPE Paris. Le questionnaire a touché 136 répondant-es dont 101 PES.

Sans surprise, le questionnaire révèle une diversité de situations personnelles qui pour beaucoup rendent cette période de confinement particulièrement difficile tant sur le plan personnel que professionnel. Il montre aussi quelques failles dans la prise en charge par l'INSPE de cette formation à distance et révèle surtout l'état d'anxiété dans lequel ont été plongés nos jeunes collègues durant cette période.

Le SNUipp-FSU Paris sait que l'INSPE de Paris a à coeur d'offrir aux usager-es une formation de qualité et de bonnes conditions d'études. Dans le but d'oeuvrer conjointement à l'amélioration de la formation initiale et de défendre les conditions de travail et d'études des usager-es de l'INSPE Paris, le SNUipp-FSU souhaite partager l'analyse des résultats de ce questionnaire, étayée par les remontées régulières des collègues étudiant-es et stagiaires de l'académie.

État de santé et vie familiale

Comme pour un grand nombre de Français-es, le confinement a été une expérience difficile pour les étudiant-es et stagiaires de l'INSPE Paris. Près d'un tiers des répondant-es déclare que leur état de santé et/ou celui de leurs proches ne leur permet pas de travailler ou d'étudier dans de bonnes conditions. Ils-elles sont en outre 25% à devoir s'occuper de leurs enfants, ce qui complique leurs conditions de travail. Parmi elles-eux, certain-es déclarent être contraint-es de travailler le soir ou la nuit pour faire face à ces contraintes familiales.

Continuité de la formation et adaptations des évaluations

Si la grande majorité des répondant-es affirment disposer d'un équipement suffisant pour permettre le travail à distance, nombreux-ses (30%) sont ceux-celles pour qui le suivi de cours ou la participation à des oraux à distance restent compliqués du fait des conditions familiales et de santé citées plus haut.

Beaucoup déplorent l'absence ou la faiblesse de continuité pédagogique mise en place par l'INSPE. Ils-elles sont seulement 30% à déclarer avoir bénéficié d'une continuité dans toutes les UE. Il semble que les M1 aient davantage bénéficié de cette continuité mais qu'elle soit intervenue très tardivement, les laissant sans nouvelles pendant des semaines. Les PES quant à eux-elles semblent très démunies, et les contenus proposés dans le cadre de cette continuité sont très disparates d'une UE à l'autre.

Si la plupart des répondant-es affirment avoir eu des contacts avec leurs tuteur-trices, ils-elles sont aussi nombreux-ses à regretter que ces contacts n'aient pas été plus réguliers et plus personnalisés.

L'information sur les nouvelles modalités d'évaluation semble avoir permis à tous et toutes d'être averti-es dans les temps. Toutefois, ces aménagements (délais, consignes, attendus, modalités pratiques) apparaissent pour beaucoup (40%) comme insuffisants ou trop contraignants, ne leur permettant pas de rendre leurs travaux sereinement. L'allègement du mémoire et la suppression de la soutenance paraissent correspondre aux exigences de la situation. En revanche, les évaluations des autres UE ont semblé inutilement lourdes et chronophages, et sans intérêt formatif (français, anglais et maths notamment). Par ailleurs, pour les M1, il semble

que les groupes n'ont pas tous bénéficié des mêmes modalités d'évaluations, avec des propositions parfois très inégalitaires d'un groupe à l'autre !

Enfin l'établissement d'une note complémentaire pour l'UE 3 (M2 PES) basée en concertation avec les deux tuteur-trices sur les visites formatives effectuées dans l'année apparaît comme un bon compromis pour une large majorité des PES (83%).

Le SNUipp-FSU Paris sait combien la situation de confinement a été difficile pour tous et toutes. Les enseignant-es de l'INSPE Paris rencontrent évidemment les mêmes problématiques que tous-tes les travailleur-euses confiné-es, et la mise en place d'une continuité de formation n'a rien d'évident. Cependant, on aurait pu souhaiter que priorité soit donnée, comme dans les écoles, à la continuité du lien pédagogique plutôt qu'à une continuité d'évaluation. Ce choix semble aller à l'encontre des besoins des étudiant-es et stagiaires pour qui un accompagnement, un soutien et des ressources pédagogiques auraient été plus utiles pour faire face à la situation.

Surcharge de travail, incertitudes et anxiété

S'il faut reconnaître que l'INSPE de Paris a été prompt à revoir ses modalités d'évaluation, informant en temps et en heure les étudiant-es et stagiaires, le SNUipp-FSU Paris constate toutefois que, pour les usager-es, il n'a pas été en mesure de conserver un lien formateur avec elles-eux, et assurer par conséquent sa mission première : former les enseignant-es.

La charge excessive de travail liée à l'architecture de la formation initiale, déjà dénoncée par notre organisation à maintes reprises, s'est encore aggravée en cette période de crise. On aurait pu souhaiter que cette charge soit allégée pour permettre à chacun-e de faire face aux diverses exigences et difficultés que la situation n'a pas manqué de multiplier.

En découle un état de fatigue extrême qui démultiplie un sentiment d'anxiété qu'il ne faut pas minimiser. Les risques psycho-sociaux, déjà très présents en début de carrière chez les enseignant-es, ont fortement augmenté avec cette crise. La communication déplorable de notre ministère, laissant les stagiaires dans l'incertitude de leur titularisation pendant des semaines, multipliant les ordres et contre-ordres sur la continuité scolaire, et imposant aux enseignant-es une réouverture prématurée des écoles, s'est ajoutée à l'angoisse généralisée d'une crise sanitaire sans précédent.

Les pressions vécues par les stagiaires sur la mise en place de la "continuité pédagogique", de la part de leurs collègues, de leur IEN ou des parents, déjà difficiles à surmonter en début de carrière, se sont donc cumulées avec celles de concevoir cette continuité, et avec la charge de travail exigée par l'INSPE.

Cette situation, malgré son caractère exceptionnel, révèle selon nous les limites déjà maintes fois dénoncées par le SNUipp-FSU, d'une formation initiale condensée sur une année de master. Valider un diplôme universitaire, tout en assurant la responsabilité d'une classe et en se formant à un métier complexe et exigeant, relève de l'impossible et donne souvent aux PES l'amère sensation d'être médiocres sur tous les fronts. Nombreux-ses sont les collègues à ne voir dans cette année de stage qu'un calvaire qu'il aura fallu endurer pour tenir jusqu'au bout, plutôt que comme une année de formation professionnelle structurante pour la poursuite dans le métier. Il est peu dire que cette année 2019-2020 ne laissera pas à beaucoup d'entre elles-eux un souvenir heureux...

En conclusion, le SNUipp-FSU ne peut qu'exprimer ses inquiétudes face à une telle situation et à ses conséquences.

Le fait que l'INSPE ait principalement concentré ses missions sur l'évaluation des stagiaires plutôt que sur la continuité de leur formation est pour le moins déconcertant. Comment légitimer l'évaluation de compétences lorsque qu'elles n'ont été transmises que de manière incomplète ? L'INSPE n'a pas vocation à devenir une chambre d'enregistrement et de validation de connaissances et compétences que les stagiaires sont censé-es acquérir sur le terrain. L'engagement des personnels de l'INSPE pour une formation initiale de qualité est une évidence pour les partenaires que nous sommes. Toutefois, du point de vue des PES, la gestion de cette crise semble renforcer l'idée, malheureusement trop répandue, d'une formation universitaire déconnectée du terrain, prêtant ainsi le flanc aux critiques et réformes que le SNUipp-FSU est le premier à combattre.

Par ailleurs nous nous inquiétons pour cette cohorte de futur-es PES et T1 qui aura vécu une longue période de stress, des conditions de travail dégradées, et aura été privée d'une part importante de sa formation initiale. On peut légitimement se demander dans quel état d'esprit les futur-es stagiaires et titulaires

vont aborder la rentrée de septembre 2020. Il apparaît plus que nécessaire d'engager dès aujourd'hui une réflexion sur l'adaptation de la formation initiale et continue pour permettre un accompagnement fort pour elles et eux. Le SNUipp-FSU Paris prendra bien sûr toute sa place pour construire des solutions avec l'Académie et l'INSPE de Paris.

Il nous paraît important aujourd'hui de partager avec l'INSPE de Paris l'analyse que nous pouvons faire de cette situation si particulière. Cette expérience déstabilisante pour toutes et tous, d'une gestion de crise inédite, doit pouvoir nourrir nos réflexions communes sur l'avenir de la formation initiale.

Dans cette optique, le SNUipp-FSU Paris demande :

- que des jours de formation sur temps scolaire soient organisés pour les T1 et T2 dès la rentrée 2020-2021,
- un aménagement de la formation des PES pour l'année 2020-2021 notamment en renforçant la possibilité de stage d'observation (OPA) et de pratique accompagnée (APP),
- une formation de pré-rentrée renforcée pour les PES se déroulant les premières semaines de septembre avec report de la prise de responsabilité à la mi-septembre au moins.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU continue de s'opposer fermement à la réforme de la formation initiale envisagée par le Ministère.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur de l'INSPE de Paris, Monsieur le Directeur adjoint de l'INSPE de Paris, en notre attachement au service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Marie Laferrière,
responsables « Début de carrière »
pour le SNUipp-FSU Paris